

Voisins solidaires et attentifs : les réflexes de chacun pour la sécurité de tous

La sécurité est l'affaire de tous : chacun peut y contribuer par des actes et des gestes simples qui facilitent l'action et l'efficacité des services de police et de gendarmerie.

Cette participation de chacun à la sécurité de tous peut prendre plusieurs formes :

- Prévenir les cambriolages en détectant les événements inhabituels.
- Être vigilant à l'égard des comportements douteux.
- Signaler tout élément suspect aux services de police et de gendarmerie.

Soyez solidaire avec vos voisins : votre voisin est isolé, fragile, âgé ou dépendant

- Méfiez-vous des escroqueries de certains démarcheurs qui grâce à beaucoup d'adresse arrivent à usurper de l'argent liquide ou à faire contracter un crédit aux personnes vulnérables. Repérez les faux professionnels. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles sont présentées à votre voisin ou à

vous-même, appelez le service ou la société dont l'interlocuteur se réclame.

- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte

Vos voisins sont absents

- En cas d'absence de votre voisin, proposez-lui de prendre ses clés pour ouvrir ses volets et de relever son courrier pour éviter qu'il ne déborde de sa boîte aux lettres.
- Soyez attentifs aux logements de votre voisinage (fenêtres, portes, portails, garages...).
- Soyez attentifs aux véhicules inhabituels stationnés ou circulant dans votre rue.
- Assurez-vous que votre voisin a bien verrouillé les volets et les fenêtres

Contactez les services de police ou de gendarmerie pour signaler tout comportement suspect.

(Communiqué)